

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****Collectivité : COMMUNE DE CABANAC-ET-VILLAGRAINS (GIRONDE)**

<b>Membres :</b>	
En exercice	<input type="text" value="19"/>
Présents :	<input type="text" value="17"/>
Votants :	<input type="text" value="18"/>
<b>Date d'affichage :</b> 14/03/2023	
<b>Date de publication :</b> 14/03/2023	

**Le 13 mars 2023 à 20h30 au foyer polyvalent**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué par M. Jean Georges CLAIR, 1<sup>er</sup> adjoint, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Georges CLAIR, Maire.

**Étaient présents :** Gabriel BEUGIN, Jean-Georges CLAIR, Lionel COUBRA, Anne – Cécile DUCOSSON, Olivier FORÊT, Aurélia FOURNIER, Fabrice GUIRAUD, Nathalie KATSAMANTOU, Huguette LALANNE, Carine LASSOUANE, Vincent NEVOT, Damien OBRADOR, Muriel PAILLER, Katia PEDEMAI, Tovo RABEMANANTSOA, Séverine RODRIGUES et Aurore VERDIER

**Était représentée :** Anne-Marie CAUSSÉ par Muriel PAILLER

**Absent :** Arnaud BOURBON

**Secrétaire de séance :** Katia PEDEMAI

**DÉLIBÉRATION N° 2023-12****OBJET : Détermination du nombre d'adjoints au Maire**

Sous la présidence du nouveau Maire, M. Jean Georges CLAIR, le Conseil Municipal est invité à procéder à l'élection des adjoints en déterminant d'abord leur nombre.

Concernant le nombre d'adjoints, le Maire indique en effet que la commune doit disposer d'au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal soit 5 adjoints au Maire au maximum. Il est rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la Commune disposait, à ce jour, de 5 adjoints.

Appelé à délibérer, le Conseil Municipal, vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-2, fixe à l'unanimité le nombre des adjoints au Maire de la Commune à **5 (cinq)**.

**POUR : 18**

**CONTRE : 00**

**ABSTENTION : 00**

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

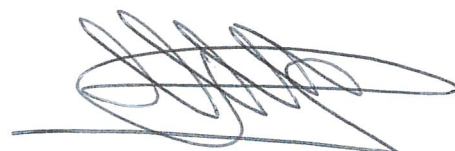
En mairie, le 13 mars 2023

Le Maire

  
Jean-Georges CLAIR



La secrétaire de séance



Katia PEDEMAI